

13 mar 2020 -19:36

Appartient à Conseil des ministres du 13 mars 2020

## Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition du ministre du Budget et de la Fonction publique David Clarinval, le Conseil des ministres a pris acte des rapports de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel sur base de décembre 2019.

Le Conseil des ministres prend acte plus particulièrement :

- du rapport de réalisation des crédits de personnel 2019
- du rapport de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel pour 2020 et 2021 sur base des données salariales de décembre 2019

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie nationale et de la Politique scientifique  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 156  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://clarinval.belgium.be>

Christian Carpentier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 86 06 13  
[christian.carpentier@clarinval.fed.be](mailto:christian.carpentier@clarinval.fed.be)

Jonas Veys  
Porte-parole (NL)  
+32 474 63 19 54  
[jonas.veys@clarinval.fed.be](mailto:jonas.veys@clarinval.fed.be)